

Echos du Conseil Municipal

Séance du 24 Juin 2013

Tarifs des services périscolaires :

Les tarifs du restaurant scolaire municipal sont établis pour l'année scolaire 2013-2014 sur la base d'une augmentation du coût de la vie. Pour les élèves domiciliés hors commune, l'augmentation est plus importante pour ne pas surcharger le budget communal. Les tarifs de l'accueil périscolaire sont fixés de la même façon.

Construction du pôle scolaire:

Des avenants au marché sont acceptés. Ils concernent l'éclairage de tableaux et la pose d'équipements de sécurité supplémentaires sur les portes.

Gestion du personnel :

Le Conseil Municipal accepte des régularisations du régime indemnitaires et des modifications de postes pour les services techniques. Un poste d'apprenti aux espaces verts est créé pour accueillir un jeune de Gennes.

Par ailleurs, un nouvel agent contractuel sera recruté à compter du 1/9/2013 en vue du remplacement de l'agent responsable des espaces verts qui va faire valoir ses droits à la retraite dans quelques mois.

Autres points abordés :

Répartition du financement du contrat enfance-jeunesse entre la Communauté de Communes et les communes- Renonciation à droit de préemption.

Séance du 22 Juillet 2013

La séance a été essentiellement consacrée à la création des postes d'agents affectés au pôle scolaire (école, accueil périscolaire, restaurant). Les postes nouveaux d'adjoints techniques 2^{ème} classe seront créés les uns en CDD, les autres en CAE ou Contrat d'Avenir. Il s'agit essentiellement de contrats à temps partiels, certains pour de courtes interventions journalières (surveillance au restaurant par exemple).

Autres points abordés:

Avenant au marché du pôle scolaire- décision modificative au budget communal – renonciation à droit de préemption

N.B. Les comptes-rendus complets des réunions de conseil municipal sont affichés à la porte de la mairie après chaque séance.

Que se cache-t-il
derrière les noms des
rues et villages de Gennes ?

Suite du n° 190, les Maires de Gennes

- **Fortuné DE FOS** (25 février 1838 – 30 mai 1841) – négociant et juge de paix, puis banquier.

La place de maire est vacante en mai 1841 : c'est l'adjoint Guyon-Bellion qui dirige les débats au CM.

- **François-Marie GALBRUN** (17 mai / 30 mai 1841 – 14 janvier 1844) – propriétaire-tanneur.

- **Fortuné DE FOS** (14 janvier 1844 – 15 juillet 1852 †) ** - banquier Nommé maire le 14 janvier 1844, il est renommé le 29 août 1846.

Le 20 août 1848, DE FOS est élu maire et GALBRUN adjoint. Il s'agit des premières élections de maire au suffrage universel.

Le 8 juillet 1852, il est à nouveau nommé par le préfet. Suite à son décès, la fonction se trouve vacante jusqu'en septembre 1852. C'est l'adjoint François-Marie GALBRUN qui fait fonction de maire jusqu'à cette date.

- **Louis de LA FONTAINE, Baron de FONTENAY** (19 septembre / 26 septembre 1852 – 20 septembre 1870 et 7 octobre 1870 – 10 novembre 1870)- propriétaire à la Gennevraye Il est renommé le 14 juin 1855, le 14 juillet 1860, le 26 août 1865 et le 7 août 1870.

Suite à la défaite de Sedan (2 septembre 1870) et à la proclamation de la République(4 septembre 1870), une certaine confusion règne dans l'administration municipale. Le conseil municipal installé le 7 août 1870 est dissous par le préfet républicain Henri Allain-Targé. Il nomme **Séraphin CHAUCHEAU** maire le 20 septembre 1870. Mais le 7 octobre 1870, le baron de **FONTENAY** est rétabli dans ses fonctions et réinstallé le 11 octobre avec **Victor DUFOUR** comme adjoint qui refuse la fonction. Ce conseil est à nouveau dissous et

remplacé par une commission municipale de 10 membres nommée le 28 octobre 1870. Le 10 novembre 1870, **Victor DUFOUR** est nommé maire.

- **Victor DUFOUR** (28 octobre / 10 novembre 1870 - 31 janvier 1871 †) – notaire C'est le plus court mandat de maire (3mois).

L'intérim est assuré par l'adjoint Louis LALLEMAND-LEBLED.

- **Raymond D'ACHON** (14 mai 1871 – octobre 1879) – propriétaire. Élu le 14 mai 1871, il est nommé le 14 février 1874, puis réélu le 13 décembre 1874 et le 21 janvier 1878. Il démissionne en octobre 1879. L'adjoint Séraphin CHAUCHEAU assure l'intérim et fait fonction de maire jusqu'au 2 juin 1880.

- **Séraphin CHAUCHEAU** (2 juin 1880 – 10 avril 1881) – boucher – propriétaire. Il est nommé par le préfet le 2 juin 1880 et élu le 23 janvier 1881.

- **René GUITONNEAU** (22 mars / 10 avril 1881 – 7 mai 1882) – maître d'hôtel.

Il est nommé maire par décret le 10 avril 1881.

- **Gustave BAUDRILLER** (7 mai 1882 – 18 mai 1884) – propriétaire à Joreau. Il est élu maire le 7 mai 1882.

- **Pierre-Louis GALBRUN** (18 mai 1884– 12 novembre 1896 †) – notaire, propriétaire à la Roche-Froissard.

Élu le 18 mai 1884, il est réélu le 20 mai 1888, le 15 mai 1892 et le 17 mai 1896. Un court intérim est assuré par l'adjoint René CHARRIER en 1896.

- **Louis ALLARD** (20 décembre 1896 – 7 janvier 1903 †) - propriétaire à la Roche-Foissard. Gendre du précédent, il est élu pour le remplacer en décembre 1896. Il est réélu le 20 mai 1900. L'intérim est assuré par René CHARRIER, adjoint.

- **François MARTIN** (22 février 1903 – 25 février 1907 †) – agent voyer.

Élu maire le 22 février 1903, suite au décès de Louis Allard, il est réélu le 15 mai 1904. L'intérim est assuré par René CHARRIER, adjoint.

André FRADIN (21 avril 1907- 24 février 1917 †) – notaire.

Élu maire suite au décès de François Martin, il est réélu le 17 mai 1908, et le 19 mai 1912 L'intérim est assuré par l'adjoint Pierre CHARPENTIER, puis en l'absence de ce dernier par René CHARRIER.

À suivre

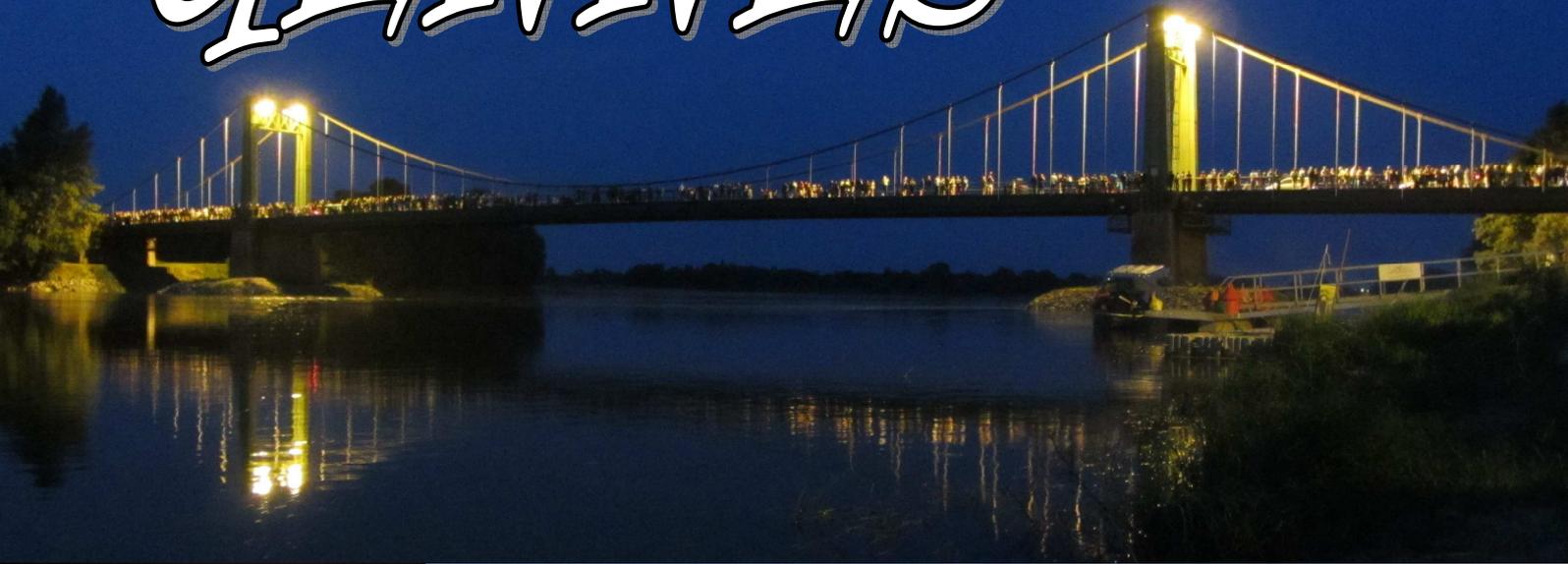
Vous désirez faire paraître un article ?

N'hésitez pas à communiquer vos dates, vos textes et photos d'événements passés ou à venir de préférence sous format informatique à la Mairie ou à gennes-infos@ville-gennes.fr

La Commission Information Communication : G. Boisbouvier, M. Da Silva, Y. Gashier, A. Deguen, J. Doidic, J. Mathiot, Directeur de la publication: J.Y. Fulneau.



GENNES infos



Dans ce numéro

Agenda

Page 2

Ce qui s'est passé à Gennes

Expositions, inauguration, vernissages, fêtes... Pages 4 et 5

Communiqués

CPAM, ALMA, OPAH du Saumurois, Anjoubus... pages 3 et 6

N'oubliez pas de noter...

Pôle scolaire, ateliers Berlot et Famille Rurale page 7

Une page d'Histoire

Les maires de Gennes (suite) page 8

Echos du Conseil Municipal

Page 8



A vos agendas !

Septembre

Lundi 2	Dons du sang
Jeudi 5	Reprise des séances de CINEMA Désormais le JEUDI 20h30 (en numérique)
Jeudi 12	Tralalire et lire à l'air St Eusèbe 19h30
Vendredi 13	Concert musique de chambre Eglise St Pierre de Milly 20h
Samedi 14	Journées du Patrimoine
Dimanche 15	Pétanque doublette mixte
Samedi 21	Inscription Théâtre enfants du Berlot. Salle des loisirs
mercredi 25	CINEMA
Jeudi 26	CINEMA
Samedi 28	Bal Festy'Gennes

Ekaterina Malachkova Debiac est une musicienne habitante de Gennes. C'est une artiste mondialement renommée. A noter ce rendez-vous le 13 septembre, 20 heures.

Dans le cadre des journées du patrimoine

MUSIQUE de CHAMBRE
GENNES
Eglise de Milly
13 Septembre à 20 h
Ekaterina Malachkova-Debiak (Violon)
& **Alexei Khorev** (Guitare)
jouent
Vivaldi, Paganini, Sarasate, Piazzola, Koshkin

Concert organisé par l'association du Berlot avec le soutien de la commune de Gennes
Tarif : 10 euros / 5 euros (pour les moins de 16 ans)



Octobre

Samedi 5	Inauguration du pôle scolaire Jules Verne et portes ouvertes
Jeudi 17 octobre	CINEMA
Lundi 14 au Mercredi 16	Bourse aux vêtements
Samedi 19	Soirée dansante Les copains d'abord

Voir page 7



L'Association Boucles de Loire Historiques organise les **21 et 22 septembre** les 7èmes boucles de la Loire: une randonnée de véhicules d'époque. Les équipages feront une étape le samedi 21 vers 15h sur l'aire de pique-nique. Passionnés de vieilles voitures, à vos appareils photo ...



Novembre

Jeudi 7	CINEMA
Dimanche 17	Repas des Anciens
Lundi 18 au Mercredi 20	Bourse aux jouets
Samedi 30	Banquet des sapeurs pompiers

Dernière minute

La portion de la ligne 17 du service Anjoubus (rive gauche entre Gennes et Saumur) devient une ligne régulière à compter de la rentrée de septembre.



Images insolites du pont: l'entraînement des pompiers de Gennes



A noter...



Pôle scolaire Jules Verne : samedi 5 octobre de 14h à 17h : portes-ouvertes rue du Pressoir aux Moines



Lors de ces portes-ouvertes, vous pourrez visiter l'ensemble des classes primaires et maternelles, la salle plurivalente, la bibliothèque, l'accueil périscolaire et la salle du restaurant scolaire.

Petits conseils pratiques:



Le parking du pôle scolaire ayant une capacité limitée pour une telle manifestation, nous ne saurions trop vous recommander d'accéder à pied selon vos possibilités.



N'oubliez pas que la rue du pressoir aux Moines est en sens interdit à partir de l'école vers le centre ville.

Reprise de l'Atelier Théâtre Jeunes du Berlot

Inscriptions le mercredi 25 septembre, de 13h30 à 14h30 à la salle des loisirs. L'atelier aura lieu comme les années passées le mercredi de 13h30 à 15h.

Contact: Jacques Doidic 02 41 51 86 62

Famille Rurale de Gennes reprend ses activités.

Cours d'anglais, animatrice et contact Jenny Grist
02 41 38 48 02

Aquarelle, contact Michel Quent
02 41 54 98 98

Couture créative, contact Laurence Moreau
02 41 59 94 93 ou 06 62 65 87 64

Art Floral, Michèle Bouvet
02 41 38 00 62 ou Chantal Perceveau 02 41 51 91 87

Mosaïque, contact Mariette Lauriou
02 41 51 93 96

Patchwork, contact Colette Favroul
02 41 51 88 95

Peinture à huile, contact Claudine Mercereau
02 41 38 02 19

Scrapbooking, contact Odile Vinsonneau
02 41 38 02 93

Calligraphie, contact Christelle Sordel
06 37 77 64 24

Qi Gong, contact Annie Noël
02 41 51 82 99

Danse Country, contact Anne Battais
02 41 57 94 91

Gym adulte, contact Michèle Pezot
02 41 51 94 70

Gym entretien, contact Colette Favroul
02 41 51 88 95

Yoga, contact Michèle Pezot
02 41 51 94 70

Danse Modern Jazz, contact Nathalie Thoueil
02 41 67 96 22

Gym artistique, contact Solange Bezis
02 41 38 02 24

Gym éveil, contact Solange Bezis
02 41 38 02 24

Vestiaire, ouvert tous les vendredis,
contact Annie Noël 02 41 51 82 99
Anne Battais 02 41 57 94 91

*D'autres activités seront éventuellement proposées,
contacter André Pezot 02 41 51 94 70*



OPAH DU GENNOIS



A partir de juin 2013 : augmentation des plafonds de ressources
C'est le moment de profiter des aides de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) !

Après accord des aides, les propriétaires ont ensuite trois ans pour réaliser des travaux.

Exemple d'un projet suivi par l'OPAH :

Après la visite du technicien, M. et Mme P. ont choisi de réaliser les travaux suivants : pose d'un poêle à bois bûches en remplacement de la chaudière électrique et changement des menuiseries. Ces travaux leur permettent un gain énergétique de plus de 29% entre la situation avant et après travaux. Avec ce niveau de performance énergétique, cette famille va pouvoir bénéficier d'aides qui représentent 63% du montant TTC des travaux :

Montant des aides :

Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) : 5 273 €
Prime Etat : 3 500 €
Prime Conseil Général : 500 €
Communauté de Communes : 1000 €, Soit 10 273 € de subventions pour un montant de travaux de 16 200 €

L'OPAH entame sa troisième et dernière année sur notre communauté de communes.

Depuis juin 2011, le territoire communautaire bénéficie de ces opérations destinées à encourager les propriétaires à réaliser des travaux d'économie d'énergie, de maintien à domicile, réhabilitation de logements dégradés...

73 logements ont fait l'objet d'un diagnostic et 29 logements ont fait l'objet de travaux depuis le démarrage de ces dispositifs permettant de solliciter près de **356 000 € de subventions**

Pour les résidences principales, il est nécessaire que les ressources des propriétaires ne dépassent pas un plafond qui varie en fonction du nombre de personnes composant la famille. Depuis le 1^{er} juin 2013, **ces plafonds de ressources ont augmenté de 50% permettant ainsi à un plus grand nombre de bénéficier des aides aux travaux.**

Pour les ménages réalisant des travaux d'économie d'énergie performants (25% de gain énergétique), les primes complémentaires aux subventions ont également augmenté allant jusqu'à une prime de 4 000 €.

Alors, si vous avez des projets de travaux dans votre résidence principale ou dans un logement locatif, n'hésitez pas à rencontrer les services du **PACT Indre-et-Loire** qui vous accompagneront dans votre démarche, au niveau technique, administratif et financier.

Contact : **PACT Indre-et-Loire, au 02 41 88 87 03** (permanence téléphonique, le matin de 9h à 12h30, du lundi au vendredi) ou lors des 2 permanences mensuelles, 2^{ème} et 4^{ème} mardi du mois dans les locaux de la communauté de communes, de 10h à 12h30, sans rendez-vous.

Communauté de communes du Gennois
23, rue Napoléon – B.P. 2, GENNES, 02 41 53 75 36
www.cc-gennois.fr

anjoubus
TRANSPORT À LA DEMANDE
VERS DOUÉ-LA-FONTAINE ET GENNES

Réservez votre trajet sur simple appel téléphonique au **0 241 814 814**

UN SERVICE DISPONIBLE POUR LES HABITANTS DE :

AMBILLOU-CHÂTEAU • BRIGNÉ • CHEMELLIER • CHÈNEHÛTE-TRÈVES • CUNAUT • CONCOURSON-SUR-LAYON • CÔTÛRES • DENEZÉ-SOUS-DOUÉ • DOUÉ-LA-FONTAINE • FORGES • GENNES • GRÉZILLÉ • LE THOUREIL • LES ULMES • LES VERCHERS-SUR-LAYON • LOUERRE • MEIGNÉ • MONTFORT • NOYANT-LA-PLAINE • LOURESSE-ROCHEMÉNIER • ST-GEORGES-DES-7-VOIES • ST-GEORGES-SUR-LAYON.

LIGNES RÉGULIÈRES À LA DEMANDE TRANSPORTS SCOLAIRES

www.anjoubus.fr

Le service de transport à la demande simplifie vos déplacements pour vous rendre :

- vers les communes de Doué-La-Fontaine et Gennes,
- vers une ligne du réseau Anjoubus ou TER,
- vers la gare SNCF des Rosiers-sur-Loire ou de Saint-Mathurin-sur-Loire.

Ce service fonctionne du lundi au vendredi entre 7 h (1^{ère} prise en charge) et 19 h (dernière dépose).

Pour cela, **il suffit d'appeler le 02 41 814 814**, et de réserver votre trajet (aller et/ou retour) au minimum la veille pour le lendemain. Le véhicule Anjoubus passe vous chercher à l'arrêt « Anjoubus à la demande » le proche de chez vous.

Pour les personnes à mobilité réduite, le TAD effectue une prise en charge à domicile. Chaque commune du bassin dispose d'un ou plusieurs arrêts.

CPAM Maine-et-Loire - Une adresse postale unique



Une seule adresse pour écrire à votre Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Maine-et-Loire !

Pour garantir le traitement de vos courriers, adressez-les exclusivement à l'adresse suivante :

32 rue Louis Gain - 49937 Angers Cedex 9.

ATTENTION : Désormais, tous les courriers (demandes de remboursements, avis d'arrêt de travail...) transmis à une adresse différente ne parviennent plus à la CPAM.

Voyagez en toute tranquillité avec votre carte européenne d'assurance maladie

Vous envisagez d'effectuer un séjour en Europe ?

Pensez à demander votre carte européenne d'assurance maladie dès maintenant (1).

• La carte européenne d'assurance maladie est individuelle et nominative ; chaque membre de la famille doit avoir la sienne, y compris les enfants de moins de 16 ans. Gratuite et valable un an, elle atteste de vos droits à l'Assurance maladie et permet la prise en charge de vos soins dans les pays de l'Espace Economique Européen (2) et en Suisse.

• Grâce à cette carte, vos frais médicaux (consultation d'un médecin, pharmacie, hôpital public) seront pris en charge selon la législation en vigueur dans le pays d'accueil.

• Pour obtenir la carte européenne, il suffit d'en faire la demande auprès de votre Caisse Primaire d'Assurance Maladie :

- **par internet : www.ameli.fr « votre compte ameli »**
- **au guichet automatique de l'un des points d'accueil de**

l'Assurance Maladie (Angers, Cholet, Saumur, Segré et Trélazé)

- **par téléphone au 36 46 (prix d'un appel local depuis un poste fixe)**

- **dans l'un de nos points d'accueil de l'Assurance Maladie (voir l'offre d'accueil dans ameli.fr)**

(1) *Demande de carte à formuler au minimum 15 jours avant votre départ. Si vous devez partir dans moins de 15 jours,*

votre caisse vous délivrera un certificat provisoire valable trois mois.

(2) *L'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, la Bulgarie, Chypre, le Danemark, l'Espagne (y compris les îles Baléares et les Canaries), l'Estonie, la France, la Finlande, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Italie, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg, Malte, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal (y compris les archipels de Madère et des Açores), la République tchèque, la Roumanie, le Royaume-Uni (l'Angleterre, l'Ecosse, les Pays de Galles, l'Irlande du Nord, Gibraltar), la Slovaquie, la Slovénie, la Suède, l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège.*



ALMA ANJOU communique



Nous recherchons des bénévoles écoutant(e)s pour contribuer à notre action de promotion de la bientraitance et de prévention des situations de maltraitance des personnes âgées.

Vous avez un peu de temps et envie de vous rendre utile

Vous avez le sens de l'écoute bienveillante et de la discrétion

Vous recherchez une expérience enrichissante en lien avec les valeurs associatives fortes..

Alors, n'hésitez pas et rejoignez ALMA ANJOU et son équipe d'écouter(e)s.

Contact: ALMA ANJOU BP 60002 ,49135 Les Ponts de Cé cedex , 02 41 44 91 48, anjou.alma@orange.fr

RECHERCHE BENEVOLE PASSIONNE DU JARDIN

Vous êtes retraité(e) (H/F) ou avez du temps, êtes passionné(e) de jardin potager et vous sentez prêt(e) à vous investir avec l'Association « Le Verger » pour contribuer à réaliser un projet éducatif intéressant à destination des écoles et particuliers des environs.

Un jardin d'environ 1000 m² sera paysagé par notre association et nous consacrerons une partie de sa superficie au potager. Pour ce faire, nous avons besoin d'une personne compétente en jardinage pour produire quelques légumes, faire pousser quelques fleurs et vivaces et maintenir le terrain en état. Vous pourrez transmettre votre savoir aux publics visiteurs (écoles et particuliers). Ce bénévolat pourrait selon la réussite du projet se transformer en emploi partiel saisonnier d'ici 1 an ou 2. La rémunération n'est donc pas votre critère de choix. L'outillage sera fourni par l'association.



Association centre de formation du verger Avenue des Cadets de Saumur 49350 Gennes
Tél : 02 41 38 07 30 Fax : E.mail : cfp.gennes@mfr.asso.fr



Ce qui s'est passé depuis le dernier GENNES Infos



16 juillet: réception définitive des travaux de réhabilitation de 5 logements et construction de 4 logements rue du 8 mai par Maine et Moire Habitat.



13 juillet: défilé humoristique et feu d'artifice avec en commun avec le comité des fêtes des Rosiers et de Festy'Genes



15 juin: Art et Patrimoine, vernissage de l'exposition de Marcel Hasquin à St Eusèbe en présence du député Michel Piron



Ce qui s'est passé...



14 juin: à Gennes, journée Mondiale des Donneurs de Sang

30 juin : Kermesse des écoles privées



Tous sur scène, des plus petits aux plus grands !



20 juillet: Remise des prix du 4ème trophée Loire Silures



Les gagnants 1ère équipe: Cailleau Josian, Bouron Paulin avec un silure de 2.39m pour un poids de 90kg

Juillet: La chorale "Canta Koumé" du Berlot de Gennes et Sorges a accueilli la chorale "Global Harmony" de Melton en Angleterre pendant 3 jours.

Trois concerts ont été organisés: à Gennes à l'amphithéâtre, aux Ponts de Cé et à Blaison.



La chorale « Global Harmony » en concert à l'amphithéâtre



Ce qui s'est passé depuis le dernier GENNES Infos

29 juin: à L'amphithéâtre, Opéra Féerie: « le Voyage dans la Lune » d'après Jacques Offenbach



L'embrassement au cours du final de l'opérette devant près de 400 spectateurs



25 juillet:

Tralalire et lire à l'air dans la nef ouverte de St Eusèbe



15 juin: Le Gala de Familles Rurales rassemblait 80 jeunes au Gymnase Plus de 250 spectateurs sont venus admirer le travail des élèves de la danse, de la gym éveil et de la gym artistique.



30 juin : les enfants de l'atelier théâtre du Berlot ont découvert « le Petit Chaperon Rouge à l'Ouest » dans le cadre du festival d'Anjou. Spectacle offert par le « GEN'ie du Fil »



Après le spectacle, les enfants ont rencontré l'artiste.

12 juillet: Vernissage de l'exposition Martine Vaugel (célèbre sculpteur sur bronze) et Taj Vaccarella (peintre) à la bibliothèque.

